

VISA

- **VISA BIOMETRIQUE**

i . PROCEDURE POUR L'OBTENTION DU VISA BIOMETRIQUE

A. Retrait de Formulaire

Les formulaires de demande de visa sont disponibles aux lieux Suivants :

- Ambassade de Côte d'Ivoire en République de Corée
- Site internet du concessionnaire (http://www.snedai.com/docs/Formulaire_vis.pdf)

B. Paiement (uniquement en Euro) et en ligne

- Droit de Visa (hors frais bancaires) : 50 Euros quelle que soit la durée du séjour (de 1 jour à 3 mois)
- Paiement sécurisé FASTRACE en ligne via le site <http://snedai/paiementFastraceFr>

ii. ENROLEMENT

Le demandeur du visa se présente à l'Ambassade muni des documents suivants :

Documents requis

- L'original du reçu de paiement effectué en ligne ;
- Le formulaire de demande de visa dûment rempli et signé ;
- Une photo d'identité (format photo passeport 3,5cm sur 4,5cm) récente de moins de 6 mois;
- Le passeport en cours de validité pour six (6) mois minimum + la photocopie de la première page (pages avec photo et adresse);
- Le certificat international de vaccination contre la fièvre jaune + une photocopie;
- Une réservation du billet d'avion aller/retour.

Joindre aux pièces déjà citées, selon le cas, les documents suivants :

➤ **Pour les mineurs**

- Extrait de naissance (Obligatoire) ;
- Original de l'autorisation parentale légalisée (père, mère ou tuteur légal) ;
- Justificatif d'identité du parent (père, mère ou tuteur légal) qui donne l'autorisation de voyager (Passeport, Carte nationale d'identité ou Carte de séjour).

➤ **B. Visa d'Affaires**

- Lettre d'invitation légalisée à la Mairie ;
- Ordre de mission (business trip order)
- Confirmation de réservation d'hôtel ;
- Justificatif de moyens financiers pour le séjour.

➤ **Visa pour visite privée**

- Confirmation de réservation d'hôtel ou ;
- Lettre d'invitation légalisée à la Mairie.

➤ **Visa de tourisme**

- Confirmation de réservation d'hôtel ou ;
- Justificatif de moyens financiers pour le séjour.

➤ **Visa pour mission**

- Lettre d'invitation légalisée à la Mairie;
- Confirmation de réservation d'hôtel ;
- Ordre de mission.

➤ **Visa d'études ou de recherches**

- Certificat d'inscription ou de pré -inscription dans une Université ou une Institution publique
- Le dernier certificat de scolarité ou la dernière carte scolaire ainsi que les derniers diplômes obtenus ;
- Justificatif de logement (contrat de bail, attestation d'hébergement en cité universitaire, etc...) ;
- Justificatif de moyens d'existence pour la durée du séjour d'étude ou une attestation de bourse indiquant le montant et la durée de la bourse attribuée;

※N.B : Prévoir une souscription d'assurance maladie.

iii. RETRAIT DU VISA

- Le dossier de visa est traité dans un délai de soixante-douze (72) heures après l'enrôlement.
- Le requérant se présente personnellement à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en République de Corée au 19eme Étage, Booyoung Taepyeong Building, 55, Sejong-daero, Jung-gu, Seoul, muni de son reçu d'enrôlement pour le retrait de son Visa.

※N.B : L'heure du dépôt de visa : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

L'heure du retrait de visa : du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00

• VISA CACHET POUR UN COURT ET LONG SEJOUR AVEC PLUSIEURS ENTREES

i . PROCEDURE POUR L'OBTENTION DU VISA BIOMETRIQUE

A. Retrait de Formulaire

Les formulaires de demande de visa sont disponibles aux lieux Suivants :

- A l'Ambassade de Côte d'Ivoire en République de Corée
- Le site internet de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en République de Corée

B. Paiement (uniquement en Euro) et en ligne

- Visa pour un séjour de 3mois : 75.000wons
- Visa pour un séjour de 12mois : 150.000wons (Affaires)
- Détenteurs de passeports diplomatiques ou de service exemptés de droit de visa

ii. Enrôlement

Le demandeur du visa se présente à l'Ambassade muni des documents suivants :

Documents requis

- Trois(03) formulaires de demande de visa dûment rempli et signé ;
- Trois(03) photos d'identité (format photo passeport 3,5cm sur 4,5cm) récente de moins de 6 mois;
- Passeport en cours de validité pour six (6) mois minimum + une photocopie de première page;
- Certificat international de vaccination contre la fièvre jaune + une photocopie;
- Une réservation du billet d'avion aller/retour.

Joindre aux pièces déjà citées, selon le cas, les documents suivants :

➤ Pour les mineurs

- Extrait de naissance (Obligatoire) ;
- Original de l'autorisation parentale légalisée (père, mère ou tuteur légal) ;
- Justificatif d'identité du parent (père, mère ou tuteur légal) qui a donné l'autorisation de voyage (Passeport, Carte nationale d'identité ou Carte de séjour).

➤ B. Visa d'Affaires

- Lettre d'invitation légalisée à la Mairie ;
- Ordre de mission (business trip order);
- Confirmation de réservation d'hôtel ;
- Justificatif de moyens financiers pour le séjour.

➤ C. Visa pour visite privée

- Confirmation de réservation d'hôtel ou ;
- Lettre d'invitation légalisée à la Mairie.

➤ D. Visa de tourisme

- Confirmation de réservation d'hôtel ou ;
- Justificatif de moyens financiers pour le séjour.

➤ E. Visa pour mission

- Lettre d'invitation légalisée à la Mairie;
- Confirmation de réservation d'hôtel ;
- Ordre de mission.

➤ **F. Visa d'études ou de recherches**

- Certificat d'inscription ou de pré -inscription dans une université ou une institution publique
- Le dernier certificat de scolarité ou la dernière carte scolaire ainsi que les derniers diplômes obtenus ;
- Justificatif de logement (contrat de bail, attestation d'hébergement en cité universitaire, etc...) ;
- Justificatif de moyens d'existence pour la durée du séjour d'étude ou une attestation de bourse indiquant le montant et la durée de la bourse attribuée;

※N.B: Prévoir une souscription d'assurance maladie.

Pièces à fournir pour les détenteurs de passeports officiels

Les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service sont exemptés de Paiement de droit de visa et ne fournissent que les pièces suivantes :

- Trois(03) formulaires de demande de visa dûment rempli et signé ;
- Trois(03) photos d'identité (format photo passeport 3,5cm sur 4,5cm) récente de moins de 6 mois;
- Passeport en cours de validité pour six (6) mois minimum + la photocopie de la première page;
- Certificat international de vaccination contre la fièvre jaune + la photocopie;
- Une réservation du billet d'avion aller/retour ;
- Une note verbale;
- Un ordre de mission.

iii. Retrait du Visa

- Le dossier de visa est traité dans un délai de soixante-douze (72) heures après l'enrôlement.

※**N.B : L'heure du dépôt de visa : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30**

L'heure du retrait de visa : du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00

